

Formations Habitat et vieillissement

La démarche Villes Amies des Aînés (VADA) compte 8 thématiques. Parmi elles, l'habitat renvoie à des préoccupations très prégnantes chez les seniors, notamment quant à la possibilité de rester vivre et vieillir à domicile. Afin de garantir une offre diversifiée aux aînés en terme d'habitat, les politiques publiques ont un rôle primordial à jouer.

OBJECTIFS

Avoir une vision globale des enjeux et contraintes liés au vieillissement de la population en matière d'habitat. Pouvoir intégrer la démarche VADA dans les politiques publiques de l'habitat. Comprendre les caractéristiques des habitants âgés pour élaborer un parcours résidentiel pertinent dans le territoire. Cerner les spécificités liées au vieillissement pour soutenir une meilleure adaptation des logements existants. Identifier les possibilités d'actions futures à mettre en œuvre.



CONTENU

- L'habitat des personnes âgées : définitions et enjeux
- Les places de l'habitat dans la démarche VADA
- Les différentes dimensions de l'habitat adapté aux seniors
 - Adaptation du logement
 - Zones favorables au vieillissement
 - Parcours résidentiel fluide
- Articuler la démarche VADA avec l'environnement législatif
 - Mobiliser les documents d'urbanisme
 - Les changements induits par la loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique)
- Dispositifs et outils mobilisables en matière de politiques publiques de l'habitat
- Méthodologie d'élaboration d'une politique publique de l'habitat adaptée à tous les âges
- Présentation de retours d'expérience

PUBLIC CONCERNÉ

- **Élus locaux** : membres des conseils municipaux et maires, membres des conseils des intercommunalités et présidents ayant une responsabilité dans le domaine de l'habitat, de l'urbanisme ou de la santé et de l'autonomie
- **Professionnels** : cadres territoriaux et chargés de mission (habitat, logement, urbanisme, santé et autonomie, action sociale), DGS des communes et intercommunalités, bailleurs sociaux et privés, services techniques de la ville ou de l'intercommunalité

PRE-REQUIS

Être en responsabilité politique ou technique dans une collectivité territoriale

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, travail en atelier, échanges et débats, mise à disposition de documents (rapports, textes de loi, ouvrages thématiques, etc.) et supports pédagogiques